



Psychologue du Travail

Titre RNCP Niveau 7 — CPN7400A

Objectifs

Le diplôme du Cnam donne accès au titre de Psychologue. Pour faire face à une forte demande sociale concernant la santé, surtout la santé mentale au travail, et les transformations socio-techniques, le psychologue du travail du Cnam, clinicien du travail, est un professionnel œuvrant pour restaurer les ressources organisationnelles d'un travail de qualité au service de l'activité individuelle et collective. La formation ouvre sur l'action et les moyens techniques de la conduire. Le développement du collectif de travail, dans le dialogue institué avec la ligne hiérarchique est regardé comme un objectif et comme un moyen d'aborder les questions de la santé mentale.

Compétences

- ◆ Analyse du travail et/ou des situations de travail individuelles ou collectives en matière de qualité du travail, d'efficacité, de santé et de santé mentale au travail
- ◆ Comprendre et accompagner les transformations socio-techniques au travail (transformations digitales, espaces de travail...)
- ◆ Structurer et réaliser une intervention en clinique du travail
- ◆ Instruire les questions du développement de la santé et/ou de la santé mentale au travail à partir du «terrain»
- ◆ Construire et mettre en œuvre des actions de prévention auprès des CHSCT et des hiérarchies (cadres de proximité et managers)
- ◆ Installer, développer et/ou renouveler les modalités du dialogue social pour développer la santé et/ou la santé mentale au travail
- ◆ articiper à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie RH.

Débouchés professionnels

Impliqué conjointement sur les plans de l'efficacité des organisations et de la santé au travail, le psychologue du travail intervient dans différents champs d'activité et d'emploi et dans des institutions tous secteurs confondus

- ◆ Psychologue consultant-e en santé au travail ;
- Consultant-e en risques psychosociaux ;
- Chercheur-euse en sciences humaines et sociales ;
- Conseiller-ère d'orientation scolaire et professionnelle ...

Public concerné :

salarié en activité, en transition ou reconversion professionnelle, chefs d'entreprise, indépendants, demandeurs d'emploi.

Durée minimale :

4 ans (accès à Bac+2) / 3 ans (accès à Bac+3)

Prix : contactez-nous pour un devis gratuit

Modalités d'accès :

Etre titulaire d'un Bac+2 dans une spécialité tertiaire
Accès avec dispenses pour Bac+3 et plus (cf. verso)

Responsabilité pédagogique :

Béatrice MANSARD (Consultante Psychologue du Travail)

Calendrier	semestre 1	semestre 2
inscriptions	jusqu'au 31.10.26	jusqu'au 31.03.27
cours	8.09.26 - 5.02.27	1.03.27 - 16.07.27
examens session 1	du 15 au 19.02.27	du 26 au 30.07.27
examens session 2	du 5 au 9.04.27	du 23 au 27.08.27

Validation :

- ◆ capitalisation des UE + expérience professionnelle + mémoire
- ◆ VAE / VAPP / VES
- ◆ blocs de compétences (éligible au CPF)

Mentions officielles

Titre RNCP Niveau 7 Psychologue du travail
180 ECTS - arrêté du 19.07.2023 / NSF : 315
RNCP37813 - Code Certif Info N°115134

Programme

UE	intitulé cours				ECTS
Année 1 (1)					
PST001 (a)	Statistique descriptive et statistique inférentielle appliquées au travail	1	🌙	📄	4
PST002 (b)	Introduction à la psychologie clinique	2	🌙	📄	6
PST003 (b)	Intro : psychologie sociale et des organisations	2	🌙	📄	6
PST004 (b)	Introduction à la psychologie cognitive	1	🌙	📄	6
TRS104 (c)	Cadre environnemental et institutionnel du projet d'insertion professionnelle	2	🌙	📁	6
	+ 2 unités au choix parmi ERG126, TET008, AST101*	@			6
PST106	Clinique de l'activité et psychologie du travail	A	🌙	📄	6
PST108	Psychologie du langage et clinique du dialogue	2	🌙	📄	6
PST120	Psychodynamique et psychopathologie du travail	2	🌙	📄	6
PST123	Le psychologue, le travail et l'emploi	1	🌙	📄	6
PST124	Transformations digitales des activités et clinique des usages	2	🌙	📄	6
Année 2 (d) > Accès soumis à agrément local					
PST115	Les méthodes psychométriques	1	🌙	📁	6
PST116	Clinique de l'expérience professionnelle	A	🌙	📁	12
PST117	Textes et théories en psychologie du travail	A	🌙	📁	12
Année 3					
PST218	Pratiques de terrain en psychologie du travail	A	🌙	📁	12
UAPS08	Expérience professionnelle	A		📁	30
Année 4 > Accès soumis à candidature nationale					
PST219	Préparation au diplôme de Psychologue du travail	A	🌙	📁	12
UAPS07	Mémoire	A	🌙	📁	44

LEGENDE

- 1 semestre 1
- 2 semestre 2
- 1|2 semestre 1 ou 2
- A enseignement annuel
- 🌙 cours du soir
- ☀️ cours en journée
- 👁️ webconférence
- @ 100% distanciel
- 📄 épreuve sur table
- 📁 dossier à rendre
- 🗨️ examen oral
- ↻ enseignement substituable
- 🔒 parcours bloqué (l'enseignement n'est pas proposé à la carte)

ECTS : European credit transfer system

Réussite 2024

Apprentissage ♦ -
HTT ♦ 80%
Abandon global ♦ 1%

Effectif Réunion / présence aux examens sur l'année 2023-2024

(a) L'unité PST001 est obligatoire pour les élèves qui n'ont jamais validé d'enseignement en statistiques dans l'enseignement supérieur.

(b) Prérequis d'accès obligatoires pour les titulaires d'un Bac+2 HORS Psychologie : PST002, PST003 et PST004 sont à valider au titre des 3 UE optionnelles (c).

(c) Prérequis d'accès obligatoires pour les titulaires d'un Bac+2 EN Psychologie : TRS104 et 2 unités au choix parmi ERG126, TET008 et AST101 sont à valider au titre des unités PST002, PST003 et PST004 (b). Des dispenses pour les titulaires d'un Bac+2 et plus en Psychologie sont prévues en déposant un dossier de VES (validation des études supérieures) auprès de votre centre régional.

(d) L'accès en 2ème année est conditionné uniquement par la validation de l'ensemble des UE de 1ère année (hors PST108 et autres dispenses accordées par VES). Nul ne peut être inscrit plus de deux fois (soit quatre sessions consécutives) aux unités d'enseignement de professionnalisation : PST115, PST116, PST117, PST218, PST219. Ces unités de professionnalisations, réalisées en présentiel, exigent une assiduité. **Une fois validée, la PST218 est acquise pour deux ans. Nul ne peut présenter le mémoire plus de deux fois.**

* ERG126, TET008, AST101 : enseignements dispensés à distance depuis un centre du réseau Cnam et sous réserve d'ouverture de l'enseignement dans le centre distant.

Expérience professionnelle

Une expérience professionnelle de **2 ans à temps plein dans la spécialité**, est nécessaire pour la délivrance du diplôme. A défaut **3 ans à temps plein hors domaine + un stage de 6 mois dans la spécialité** seront exigés.

Pour en savoir plus, consultez notre guide de formation sur www.cnam.re

Je me préinscris



02 62 42 28 37

18 rue Claude Chappe LE PORT
info@cnam.re / www.cnam.re

Référent·es handicap

sferrand@cnam.re / emicconi@cnam.re

Nos réseaux :

